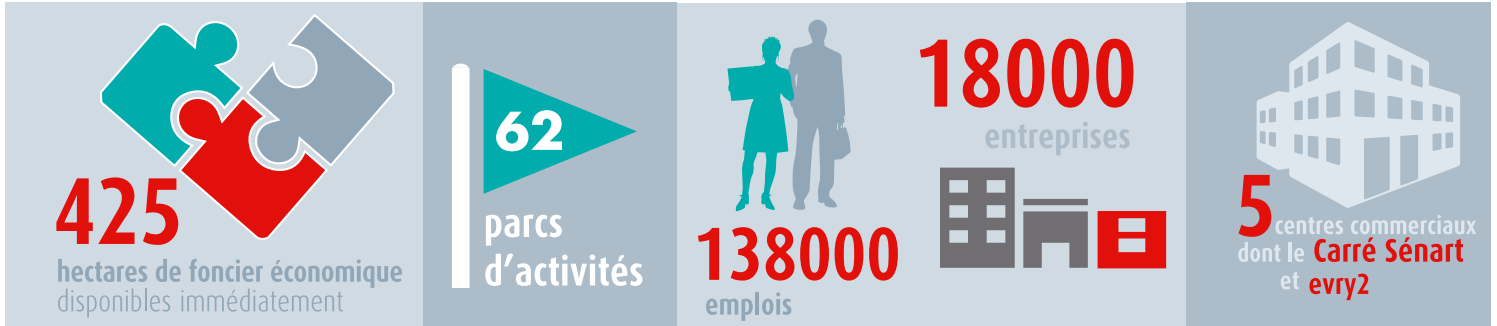




Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart Le magazine économique de la communauté d'agglomération



TRANSFORMER LES DÉCHETS NATURELS EN MOUSSE ISOLANTE

Ipsiis, jeune start-up technologique, créée en 2014 et installée au sein de l'éco-pépinière de Sénart, valorise un nouveau matériau d'isolation et de construction : les mousses minérales incombustibles bio-sourcées. Aux nombreux débouchés pour notre quotidien.

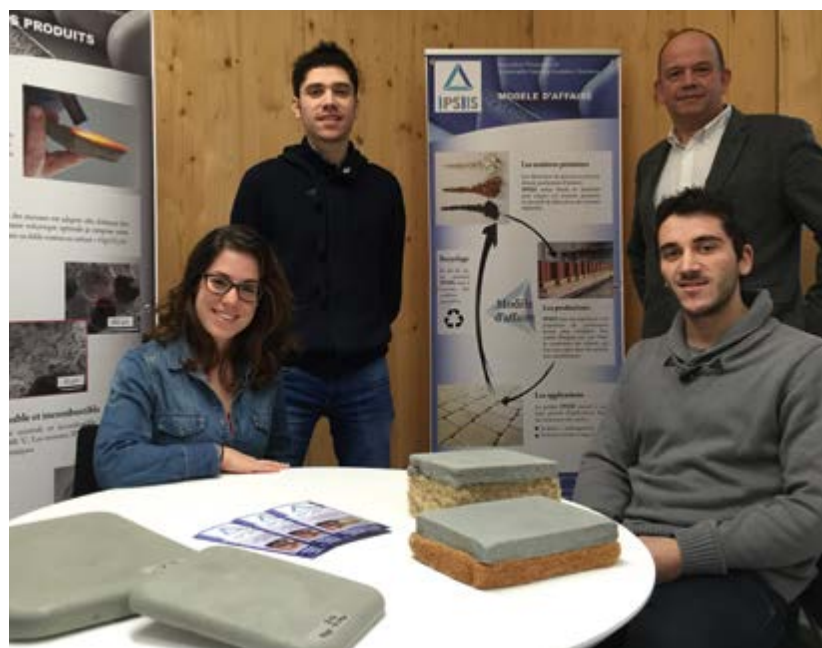
L'invitation de la Mairie de Paris à participer à l'opération « Paris de l'Avenir », à l'occasion de la COP21, fut le point d'orgue d'une année fructueuse pour Ipsiis. L'accueil favorable n'a fait que conforter Yves Le Corfec, président, et son équipe dans le déploiement « prévu sur cette année 2016 » de leur « procédé de réalisation de mousses minérales incombustibles, à fortes caractéristiques isolantes thermique et acoustique, qui concourent à la sécurité et la protection des biens et des personnes ». L'un des points forts de ces mousses est de résister à des températures supérieures à 1 000° C ! Celles-ci trouvent des débouchés dans les secteurs du bâtiment et travaux publics, dans l'architecture, l'habitat écologique, l'efficacité énergétique ou l'aménagement intérieur.

RECYCLAGE DE SEPT MATIÈRES PREMIÈRES

L'innovation majeure réside dans le fait que cet isolant est obtenu en recyclant des déchets de construction, voire industriels, si ces derniers sont inertes. « Nos travaux de recherche et développement nous permettent de concevoir des mousses minérales à partir de sept matières premières recyclables, telles que les déchets de tuile et terre cuite, schistes et ardoises, verres et céramiques, et même certains calcaires. Nous pouvons également réemployer directement certains déchets issus du traitement des effluents dans le monde de l'industrie de la pierre », détaille Yves Le Corfec.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dans son modèle d'affaires, Ipsiis réalise de l'assistance à maîtrise d'œuvre sur le déploiement du procédé qui trouve un sens fort dans une économie locale et circulaire. « Un ancrage territorial de l'activité est également possible à travers la création de petits ateliers de production qui ne nécessitent pas de gros capitaux à investir », analyse Yves Le Corfec. « Si un territoire est réceptif, nous pouvons créer un écosystème avec différents acteurs. Ce qui constitue les déchets des uns, constitue les ressources des autres, sans contrainte de transport. »



BIENTÔT LES PREMIERS CHANTIERS

Ipsiis a obtenu une reconnaissance de ses pairs – lauréate au forum PEXE des éco-industries, lauréate National Cleantech Open France, et lauréate InnovEco. « En 2016, nous envisageons de construire des études d'opportunité et la mise en place de "chantiers pilotes de production", en flux continu. Nous sommes un maillon de la chaîne aux côtés des producteurs, traiteurs de déchets, et des producteurs d'isolant. » Le déploiement de ces solutions permet une production locale au coût limité. Pour poursuivre son développement, Ipsiis, membre d'Incuballiance à Orsay, recherche des synergies avec les collectivités locales, les universitaires, les industriels, les artisans, les aménageurs en France et en Europe. « Plus nous serons de partenaires, plus nous créerons de la valeur », conclut Yves Le Corfec.

● ARNAUD MICHEL



+ d'infos

Tél.: +33 (0) 1 60 68 25 61

www.ipsiis.com

information@ipsiis.com

[@IpsiisTeam](https://twitter.com/IpsiisTeam)

UN TERRITOIRE DÉDIÉ AUX ÉCO-ACTIVITÉS

L'Écopôle de Sénart offre aux éco-entreprises un site d'implantation et un accompagnement spécifiques.



La volonté d'axer son développement sur les éco-activités, potentiellement génératrices d'emplois, a conduit l'agglomération Grand Paris Sud à créer le premier Écopôle francilien. Ce parc éco-conçu d'une surface commercialisable de 75 ha (terrains de 2 000 m² à 10 ha) est principalement dédié aux entreprises innovantes des secteurs de l'énergie, de l'éco-construction et de l'économie circulaire. Dix d'entre elles sont hébergées à l'éco-pépinière de Sénart, équipement de Grand Paris Sud cofinancé par la région et le département de Seine-et-Marne. Située dans un bâtiment de 2 300 m², le premier en Île-de-France jouissant du label « effinergie + », l'éco-pépinière offre un large parcours résidentiel, de la domiciliation à la location de locaux temporaires (espace de co-working) ou réguliers*. Les éco-entreprises y bénéficient d'espaces mutualisés en accès libre, dont une salle de conférence de 70 places, ainsi que d'un accompagnement lié notamment aux aspects spécifiques de leur filière. Plus largement, elles ont l'opportunité d'intégrer le club des éco-activités (27 membres), dont l'objectif est de renforcer leur compétitivité individuelle et collective, de favoriser leurs échanges et de proposer des ateliers thématiques ainsi qu'une veille économique et technologique.



+ d'infos

Baptiste Lang : 01 64 13 18 09
b.lang@grandparissud.fr
www.ecopole-senart.fr

* 44 bureaux de 10 à 30 m² et 5 ateliers avec bureaux en mezzanine de 110 à 160 m².

INSIDEVISION FAIT SURFER LES AVEUGLES

Cette PME de Grigny lance la première tablette tactile en braille.

Un produit éco-conçu et monté dans un atelier d'insertion de malades psychiques qui s'apprête à conquérir le monde.



+ d'infos

www.insidevision.fr
@insidevisionnew
www.twitter.com/damienmauduit

« **C**ela fait vingt-cinq ans que je travaille sur le marché du handicap et, humainement, c'est très valorisant », affirme Damien Mauduit, ingénieur commercial spécialisé en ingénierie adaptée aux personnes handicapées et cofondateur d'Insidevision, à Grigny, avec Denis Le Rouzo, designer industriel. Lancée en 2014, la PME, dont l'activité est axée sur la conception, la fabrication et la commercialisation d'aides techniques informatiques pour les personnes souffrant de handicaps visuels et de handicaps associés, a conçu la première tablette tactile en braille au monde. Un produit qui a connu un succès

international dès son lancement, fin 2015. À la clé, un CA de plus de 3 M€ dès 2016, 7 % de parts du marché mondial et 54 % du marché français les années suivantes et à terme un effectif en interne de 30 salariés (8 actuellement). Cerise sur le gâteau de l'économie positive : « 70 % de l'appareil est recyclable », affirme Damien Mauduit. En outre, les appareils seront montés dans un hôpital de jour en psychiatrie par des patients en insertion, en partenariat avec l'association Vivre. « Chacun montera son produit à son rythme sans aucune pression. En parallèle, Insidevision emploiera dans ses locaux deux salariés pour constituer un stock tampon en interne. »